

Déclaration liminaire au CTL du 11 janvier 2018

Monsieur le Président,

Nous n'allons pas reprendre l'ensemble des thèmes de la motion qui a été lue lors du boycott de la première convocation de ce CTL, mais juste rappeler quelques chiffres marquant.

Depuis sa création, la Direction Générale des Finances Publiques aura perdu plus de 20 000 emplois, près de 37 000 depuis 2002 (avant fusion DGI/DGCP).

Cette année, encore 1 600 emplois seront supprimés à la DGFIP, dont 8 à la DISI Nord.

Les inquiétudes s'accentuent, notamment par la création des services CSRH (Centre de Service des Ressources Humaines) et SIA (Service d'Information des Agents). Quel avenir pour les agents ayant en charge ces missions dans les directions locales et dans notre direction ?

Au-delà, restera-t-il encore des missions ou des emplois administratifs au sein des DISI ?

Autre sujet d'inquiétude : les missions informatiques au sein de la DGFIP. Certaines études préconisent de sortir les informaticiens de leur direction pour un regroupement interministériel. Solidaires Finances Publiques s'opposera formellement au départ des informaticiens de la DGFIP.

Déjà localement, l'EA de Lille gère l'ENSAP et des rumeurs concerne la possibilité de reprise d'un annuaire SIRHIUS (projet DINSIC). N'est-ce pas le début de la mise en place d'un service informatique inter-ministériel.

Pour les agents, et dans un contexte de suppression d'emplois, avez-vous calibré l'impact ETPT de ces nouvelles missions en terme de gestion et d'astreintes ; et surtout de sensibilité de ces nouvelles plates-formes au regard de l'actualité (PAS) ?

Dans cette période sensible, des transferts d'agent vers le DEVOPS ne vont-ils pas poser problème dans les équipes d'exploitation applicative et intex ?

Nous exigeons la création de nouveaux postes pour couvrir l'ensemble des risques.